

DEUXIEME PARTIE

LE CONTEXTE NATIONAL LES FILIERES BIOLOGIQUES DES HUILES ESSENTIELLES ET DES FRUITS ET LEGUMES

ANALYSE DU POTENTIEL DE PRODUCTION POUR L'EXPORTATION

Rapport préliminaire préparé pour la Conférence Internationale
pour la Promotion de Exportations Haïtiennes
Port-au-Prince, 6-8 Mai 2003

Nuria Castells
Division du Commerce International et des Produits de Base
Commerce, Environnement et Développement
CNUCED
Genève, Mai 2003



Table de Matières

DEUXIÈME PARTIE: PRÉSENTATION DE L'ETUDE NATIONALE DE HAÏTI	3
A. CADRE DE L'ÉTUDE. MÉTHODOLOGIE	3
CADRE DE L'ÉTUDE	3
MÉTHODOLOGIE.....	5
B. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET SITUATION ACTUELLE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	7
1. EVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	7
2. EVOLUTION DE LA SITUATION SOCIALE ET DE LA PAUVRETÉ	12
C ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DES SECTEURS DES HUILES ESSENTIELLES ET DES FRUITS ET LÉGUMES. SYNTHÈSE DES RAPPORT SECTORIELS.	16
DES HUILES ESSENTIELLES	16
D SPÉCIFICITÉS RELATIVES AU POTENTIEL BIO DES SECTEURS SÉLECTIONNÉS	21
HUILES ESSENTIELLES ET LEUR VERSION BIOLOGIQUE.....	21
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS ET LEUR POTENTIEL BIOLOGIQUE	22
<i>Fruits</i>	22
<i>Légumes</i>	23
E STRATÉGIES DES ACTEURS HAÏTIENS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR EXPORTATEURS DE PRODUITS CERTIFIÉS "BIO"	27
PRINCIPAUX INTERVENANTS DU SECTEUR BIO ET INITIATIVES EN COURS	28
LISTE DES SIGLES	33

Deuxième Partie: Présentation de l'Etude nationale de Haïti

A. Cadre de l'étude. Méthodologie¹

Cadre de l'étude

En 1997 le Cadre Intégré a été créé par 6 organisations internationales: la Banque mondiale (BM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), le Centre du Commerce International (CCI) et le Fond Monétaire International (FMI). Avec la contribution des pays donateurs, un Fonds Global d'Affectation du Cadre Intégré recueille les fonds pour la mise en œuvre des programmes d'assistance technique liée au commerce, en faveur des pays les moins avancés (PMA). Ce fonds d'affectation comptait avec 9.8 million de USD en Mars 2002.

Haïti est un des PMA qui bénéficient des projets et des activités implémentés dans le cadre de la phase pilote du Cadre Intégré. Dans ce contexte, une table ronde sectorielle sur le commerce extérieur a été organisée en novembre 1999 à Port-au-Prince, avec la participation des représentants des six agences spécialisées sus mentionnées ainsi que l'ONUDI et l'UIT, et des principaux partenaires bilatéraux notamment l'Allemagne, le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Japon, la République de Chine de Taiwan et l'Union européenne ainsi que les organismes publics et privés concernés par l'évaluation des besoins d'assistance technique liée au commerce. La table ronde a permis d'identifier un certain nombre de projets.

Le Gouvernement haïtien a mis en place un Comité Mixte de suivi de cette table ronde. C'est à ce titre que les projets suivants issus des travaux de la Table Ronde ont été initiés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, avec les fonds du Trésor Public :

- l'élaboration d'un projet de code des investissements (en instance de vote par devant le Parlement) et d'un projet de loi sur les zones franches économiques;
- la préparation d'un document de projet portant sur l'implantation d'un dispositif de facilitation des investissements, adaptant le concept de guichet unique² au contexte haïtien, le cadre légal et les budgets y afférents ;
- la restructuration institutionnelle du Ministère du Commerce ;
- le renforcement des capacités nationales dans le contrôle alimentaire, avec l'assistance technique et financière de la FAO.

En 2001, le Fonds Global d'Affectation du Cadre Intégré a mis à la disposition du pays une enveloppe de 300.000 dollars EU, pour financer certaines activités prioritaires liées à l'intégration de la composante commerce dans les plans de développement et stratégies de lutte contre la pauvreté. Suite à cette initiative, le Gouvernement est en train d'élaborer un document stratégique visant l'élimination de la pauvreté, conformément à l'engagement pris à l'occasion de la troisième

¹ Le cadre général de l'étude et la méthodologie sont communs aux trois rapports élaborés dans le cadre du projet GLO/02/G03, dont celui-ci aborde la questions du potentiel bio. Référence pour les études en détail des secteurs des fruits et légumes et des huiles essentielles: version préliminaire, Mai 2003, CCI, M. Maftai.

² « One Stop Center »

conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles, en mai 2001.

Dans ce contexte, une délégation haïtienne de haut niveau³ a entrepris des consultations avec les représentants des six agences spécialisées et a subséquemment conçu et mis en œuvre un plan d'action et des projets qui s'inspirent des objectifs et priorités qui se sont dégagés de la table ronde. L'objectif global de ce plan d'action est de renforcer les capacités du gouvernement pour réaliser l'intégration du commerce extérieur dans le plan de développement du pays et, plus particulièrement, dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. L'accent sera mis sur l'amélioration du milieu des affaires haïtien, en formulant des éléments d'un cadre juridique et institutionnel adéquat, ainsi que des propositions de mesures incitatives pour le développement des activités dirigées vers l'exportation.

Des institutions du secteur public, ainsi que du secteur privé, seront impliquées dans l'exécution de ce plan d'action, comprenant, au niveau du secteur public, la Présidence, la Primature, la Banque de la République d'Haïti et les Ministères concernés⁴, et au niveau du secteur privé les groupements de producteurs et d'exportateurs, ainsi que les associations patronales (tant de la capitale, que dans les villes de province).

Le plan d'actions prioritaires, financées à partir de l'enveloppe de 300. 000 dollars E.U mis à disposition par le fonds global d'affectation du Cadre Intégré, vise à la réalisation de trois objectifs spécifiques suivants, constituant la base des actions à mener dans le court et le moyen terme : :

- ❖ Examiner le cadre juridique du commerce et de l'investissement et faire des propositions d'amélioration ;
- ❖ Renforcer la capacité institutionnelle du Ministère du commerce et de l'industrie ;
- ❖ Identifier les secteurs porteurs pour relancer et diversifier les exportations, et faire un diagnostic de l'offre exportable en vue de la formulation d'une stratégie visant une croissance accélérée et axée sur les exportations

L'élaboration d'un diagnostic de l'offre exportable et la formulation des stratégies de promotion des exportations ont pour but de donner, d'une part, des signaux clairs sur les produits et services qui ne présentent plus d'intérêt (soit du fait de la demande, ou de la concurrence sur le plan mondial) et, d'autre part, d'identifier de nouveaux produits ayant un potentiel d'exportation viable. La relance et la diversification des exportations devront être envisagées à travers une consommation accrue de matières premières par un tissu industriel local et l'émergence des nouvelles productions à forte intensité de main d'œuvre, tournés vers l'exportation. La découverte de nouveaux marchés reste aussi une priorité.

³ Comprenant des représentants de très haut niveau du Ministre du Commerce et de l'industrie, de l'Administration Générale des Douanes et du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

⁴ Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ; Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Haïtiens Vivant à l'Etranger, Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme.

Dans le cadre de ce dernier objectif sont envisagés des études sur les possibilités d'une relance et d'une amélioration de la production tournée vers l'exportation. L'enveloppe accordée ne permet pas d'approfondir dans tous les secteurs prioritaires qui avaient été identifiée grâce à la table ronde, mais seulement en partie, parmi les projets du type:

- Formulation d'une stratégie de développement des exportations;
- Coordination du programme d'appui aux exportations
- Diagnostic de l'offre exportable;
- Développement et promotion de l'artisanat;
- Développement et promotion de industries tournées vers l'exportation;
- Développement et promotion du café/ cacao;
- Développement et promotion des huiles essentielles;
- Développement et promotion des mangues;
- Promotion de la musique
- Etude pour la création d'un incubateur de télétravail;
- Promotion des exportations vers la diaspora haïtienne;
- Promotion du tourisme;
- Création d'un site Internet pour le commerce extérieur.

La présente étude, entreprise dans le cadre de ce dernier objectif, a comme point de départ les études relatives aux secteurs traditionnels de produits nationaux tels que les huiles essentielles et le secteur des fruits et légumes, secteurs qui ont été identifiés par le pays lors de la Table Ronde comme secteurs qui pourraient représenter un atout exportateur et un moteur de développement vu la haute intensité de main d'œuvre employée dans ces secteurs.

Ainsi, il a été également considéré opportun d'entreprendre une étude du potentiel des exportations des produits de ces secteurs dans la filière bio pour créer de nouvelles opportunités d'accès au marché international, dans un segment de marché avec une valeur ajoutée significative. La présente étude réalisée par la CNUCED sur la base du travail effectué localement par un consultant national et se complémente par l'analyse de l'expert du CCI chargé des études pour les secteurs dans leur version traditionnelle doit être donc complétement par la lecture des autres rapports pour ce qui est de la description de la situation actuelle dans le non-bio, et se concentre sur les spécificités liées au développement de cette filière de production biologique, aussi communément appelée organique dans la sous-région sous l'influence de la terminologie anglophone due à la proximité du plus grand marché international à la portée du pays, le marché des consommateurs des Etats-Unis d'Amérique. Le but final est celui d'ébaucher des options stratégiques pour le développement et la promotion des exportations de la filière pour les produits "bio".

Methodologie

La CNUCED et le Centre du Commerce International ont chargé un consultant national d'étudier la réalité locale des secteurs identifiés par la Table Ronde, en particulier les huiles essentielles d'une partie, et les fruits et légumes frais de l'autre, ainsi que leur transformation par la petite agro-industrie et la filière biologique de ces

mêmes produits. Le consultant avait pour mission d'identifier les produits réellement ou potentiellement atouts pour la promotion des exportations du pays, à fin de relancer et diversifier les exportations et faire le diagnostic de l'offre exportable, en vue de faciliter la formulation d'une stratégie globale, visant à une croissance accélérée axée sur les exportations de produits issus de secteurs à haute intensité de main d'œuvre offrant des avantages comparatifs non seulement en termes de débouchés mais aussi en termes d'emplois pour les couches sociales les plus démunies. Ainsi donc, les secteurs analysés sont les suivants : huiles essentielles, fruits et légumes, y compris les mangues, les produits de la petite agro-industrie et les produits biologiques.

Sur la base des travaux du consultant (Ducasse, 2002) et des résultats d'une courte mission sur le terrain, d'un côté, complémentés par les données des organismes internationaux et le travail de leurs experts, le Centre du Commerce International et la CNUCED ont résumé la situation des secteurs prioritaires et ont défini des propositions d'options stratégiques pour le développement et la promotion des exportations dans chacun des secteurs.

Ces documents préliminaires d'options stratégiques devront être discutés et finalisés avec les représentants des secteurs publics et privés, dans le cadre d'un atelier de restitution organisé par le Ministère du commerce et de l'industrie, en collaboration avec le PNUD, le CCI et la CNUCED, en Mai 2003. L'objectif quant au contenu et déroulement de la Table Ronde serait d'acquérir une connaissance plus approfondie des points suivants, entre autres:

- a) les informations sur le marché international et conditions d'accès aux marchés pour chaque catégorie de produits;
- b) l'évolution des secteurs économiques correspondants en Haïti;
- c) les rôles respectifs des secteurs public et privé;
- d) la définition d'options stratégiques de promotion et de croissance pour chaque groupe de produits;
- e) le point de vue de quelques opérateurs haïtiens pour introduire une approche plus pratique des différents problématiques abordées;

L'objectif ultime de la Table Ronde est de rassembler les principaux acteurs des secteurs concernés aussi bien du point de vue privé que public ainsi que les représentants de certains organismes internationaux, à fin d'appréhender de façon intégrale la situation présente et les espoirs futurs en fonction des différentes perceptions des acteurs desquels dépend de façon inexcusable la mise en oeuvre des futures stratégies pour améliorer les exportations des produits d'agriculture provenant de secteurs à main d'œuvre intensifs, ayant ainsi des rebondissements positifs pour les stratégies de réduction de pauvreté dans une optique de développement durable⁵.

⁵ Comme stipulé dans le deuxième cadre de coopération pour Haïti exposé à New York on Février 2002. DP/CCF/HAI/2, Première Session ordinaire de 2002 du Conseil d'Administration du PNUD et du FNUP.

B. Indicateurs socio-économiques et situation actuelle de l'économie nationale

1. Evolution de la situation économique récente

La Première République Noire du monde est la terre hospitalière d'un peuple dont les valeurs humaines, culturelles, et historiques sont profondément ancrées dans la dynamique caribéenne, et une terre d'avenir pour ses huit millions d'habitants, dont la moitié a moins de vingt ans, et 40% moins de 15 ans.

Ce sous-chapitre a pour but de donner un aperçu général succinct de l'évolution récente du cadre socio-économique du pays, afin de mettre en évidence la justesse de l'approche consistant à adopter des stratégies de développement sectoriel et des exportations en synergie avec les politiques facilitant le processus de réduction de la pauvreté et d'assurance d'une gestion rentable et durable des ressources naturelles du pays.

Les indicateurs de base de l'économie, du développement social et de la pauvreté sur lesquels est basé ce sous-chapitre sont résumés dans l'Annexe I. Ils résultent d'une compilation des données de la Banque de la République d'Haïti et des Ministères du Commerce et des Finances, de l'Institut Haïtien des statistiques et de l'informatique, ainsi que des institutions internationales comme le PNUD, la CNUCED, le FMI, la Banque Mondiale, l'UNICEF, etc.

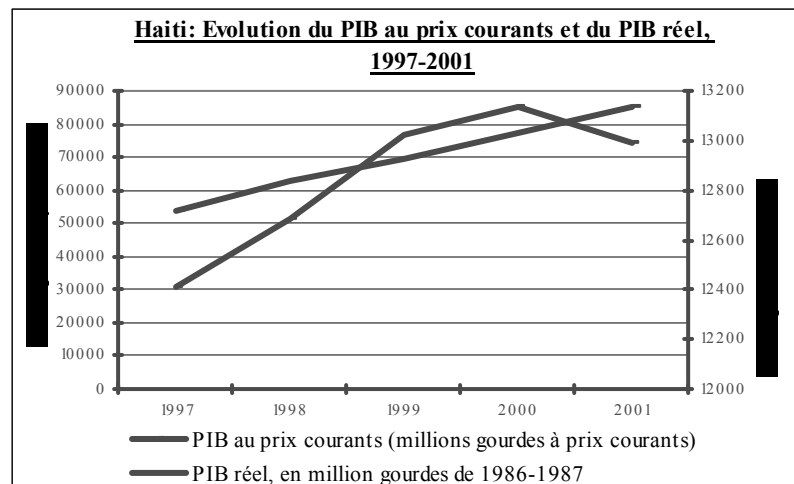
Des séries de données sont généralement publiées jusqu'en 2001, avec seulement certaines données statistiques disponibles pour l'année 2002 et le début de l'année 2003. Une grande partie des documents contenant ces données sont accessibles en ligne, et leur liste se trouve dans l'annexe bibliographique.

La récession économique d'Haïti, enclenchée depuis la fin de l'année 1999, reflète la détérioration de l'environnement macro-économique et financier mondial et son impact négatif sur l'économie du pays, ainsi que les résultats de la crise politique et institutionnelle engendrée par les élections de novembre 2000, qui a entraîné une réduction drastique de l'aide extérieure et un climat d'insécurité et d'incertitude défavorable aux investissements privés.

Après trois années consécutives (1997 à 1999) de croissance de **la production nationale**, l'activité économique a marqué un ralentissement notable en 2000 et un taux de croissance négatif en 2001 et en 2002

Selon les informations publiées par la Banque de la République d'Haïti, le **PIB au prix courants** a augmenté de manière continue, de 54 millions de gourdes en 1997, à 85,4 millions de gourdes en 2001.

Source: Banque de la République d'Haïti, Rapport annuel 2001



Après une croissance de 2,5% par année en moyenne entre 1997 et 1999, la valeur réelle du PIB en millions de gourdes constantes de 1986-87 a toutefois baissé, de 1.1% durant l'année fiscale⁶ 2000/2001 et de 0,9% en 2001/2002. Sur le plan national, cette contraction est principalement attribuée au climat d'instabilité politique qui a entraîné la diminution des investissements public et privé, la chute de la production, ainsi qu'à la faillite des coopératives.

La situation économique s'est détériorée encore depuis Octobre 2002 à Mars 2003, avec l'augmentation du déficit budgétaire⁷, fiscal⁸ et de la dette extérieure, la fuite des capitaux à l'étranger et le dérapage de la gourde⁹ suite aux rumeurs de nationalisation des comptes en devises en octobre 2002. Les réserves de la Banque Centrale ont baissé suite aux efforts de soutien de la monnaie nationale, et les difficultés politiques du Gouvernement ont empêché la prise des mesures efficaces pour contenir l'inflation et pour favoriser la reprise de la croissance. Par voie de conséquence, la pauvreté de la plus grande majorité de la population s'est accrue.

La crise politique persistante et le gel de l'aide externe¹⁰ ont réduit les investissements privés à un minimum et ont bloqué l'avancement des projets publics, en manque d'investissement. La mise en place d'un nouveau pouvoir exécutif au début de l'année 2001 et les perspectives de changement de gouvernement ont induit l'attentisme des opérateurs économiques et se sont traduit dans une augmentation du nombre des entreprises improductives, des faillites, l'accumulation des arriérés d'impôts et le niveau très réduit des recettes fiscales.

Par ailleurs, l'affaiblissement de l'économie américaine a influencé sur le volume des importations d'Haïti. La dépendance presque complète du commerce des articles manufacturés, des mangues, du café et des produits de la petite industrie du marché américain a conduit à la chute des importations totales en valeur et du total des ressources nationales en 2001 (voir le compte du PIB réel dans le tableau de l'Annexe I).

De ces faits, malgré la baisse de la consommation intérieure et celle des investissements, **la demande intérieure du pays** s'est accrue à un rythme plus soutenu que la disponibilité des ressources, et par voie de conséquence, **le solde extérieur en valeurs réelles** a chuté de 3,5% en 2001.

⁶ Octobre d'une année à Septembre de l'année suivante.

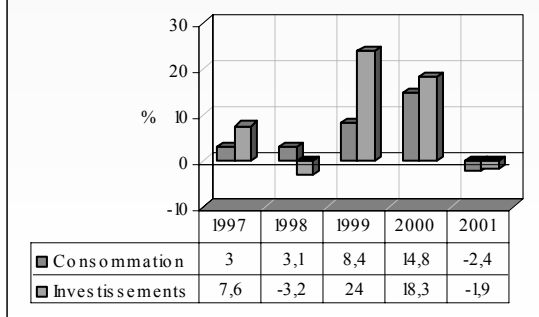
⁷ Selon des informations circulant dans les milieux économiques et financiers, le déficit budgétaire des premières quatre mois de l'année fiscale 2002/2003 (soit Octobre 2002 à janvier 2003) atteignait le record de 1,8 milliards de gourdes.

⁸ Selon l'IMF, les réserves internationales nettes d'Haïti en novembre 2002 étaient de 45 million de dollars environs, soit l'équivalent de deux semaines seulement d'importations des biens et des services.

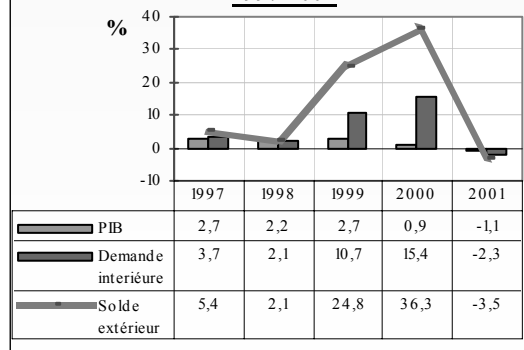
⁹ A mi-février 2003, le dollar valait à l'achat 50 à 55 gourdes, contre 40 gourdes en novembre 2002.

¹⁰ En mars 2003, l'Union Européenne a réaffirmé sa décision de suspendre partiellement son aide en attendant la solution de la crise politique persistant an Haïti.

Variations de la consommation et des investissements en valeurs réelles, 1997-2001

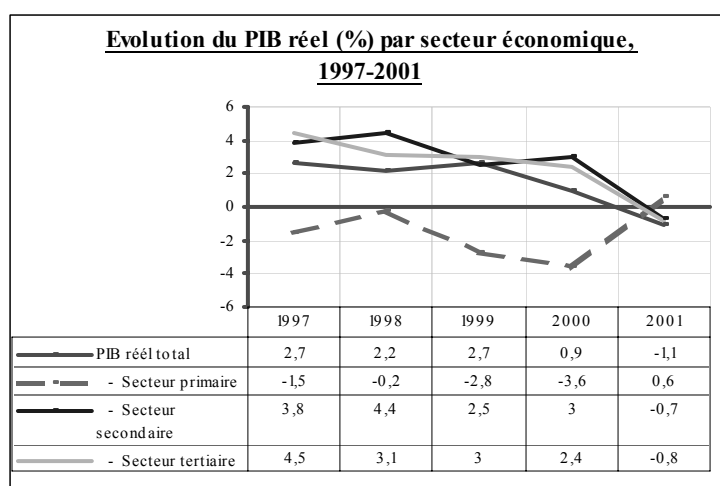


Variations du PIB, de la demande intérieure et du solde extérieur en valeurs réelles, 1997-2001



Source: Banque de la République d'Haïti, Rapport annuel 2001

Les trois principaux secteurs économiques ont influencé de manière différente l'évolution du PIB réel (en millions de gourdes de 1986/87).



La décélération de la croissance du PIB réel total entre 1998 et l'année 2002 a été accentuée par la chute de *la production agricole* entre 1997 et l'année 2000. L'agriculture¹¹ réalise en moyenne 26% du PIB du pays. A partir de l'année 2001 la production du secteur agricole s'est redressée, en grande

Source: Banque de la République d'Haïti, Rapport annuel 2001

partie du à la croissance des productions de riz bananes, réalisées dans le cadre de l'implémentation de deux projets, le « Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire¹² », et le « Projet de réhabilitation des périmètres irrigués de la Plaine d'Arcahaie¹³ ». Ces réalisations du secteur agricole ont toutefois été contrecarrées par la baisse de la production de café, due à la chute de moitié de la productivité suite à des attaques des insectes, maladies, de la dégradation des sols et aux déficiences des infrastructures, ainsi que par la stagnation de la productivité et des productions de cacao et des mangues.

¹¹ Le secteur primaire, incluant l'agriculture, la pêche et la forêt, représente actuellement 31% du PIB.

¹² Ce projet a contribué au doublement de la production de riz paddy dans la plaine de l'Artibonite et à l'augmentation du rendement moyen à 7 tonnes/ha.

¹³ Suite à l'implémentation de ce projet, la production de bananes a augmenté substantiellement, et la productivité est passée de 7 tonnes/ha à 16 tonnes/ha en moyenne.

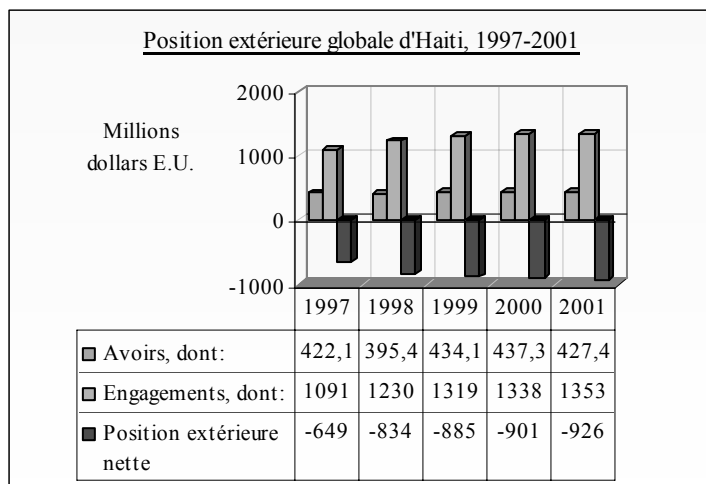
En dépit des fluctuations annuelles, la valeur ajoutée du *secteur secondaire*¹⁴ en valeur réelle a augmenté de 3,4% par année en moyenne entre 1997 et l'année 2000, mais a chuté de 0,7% en 2001. Cette chute est imputable principalement à l'influence négative du ralentissement de la demande des produits textiles des Etats-Unis sur les industries de sous-traitance et au ralentissement des sous-secteurs « Bâtiments et travaux publics » et « Electricité et eau », suite au désengagement progressif du capital privé, à l'insuffisance des fonds de contrepartie pour les projets d'investissements publics et la faiblesse du financement externe.

La croissance de la production du *secteur tertiaire*¹⁵ s'est constamment ralentie, de 4,5% par année en 1997 à 2,4% en 2000, et a chuté de -0,8 % en 2001.

En ce qui concerne **l'inflation**, après une croissance de presque 17% de en 1997, le taux s'est stabilisé entre 8 et 10% durant les deux années suivantes, pour atteindre à nouveau 15,3% en 2000. Le resserrement continu des conditions monétaires a ramené le taux d'inflation à 12,3% en glissement annuel en 2001.

L'indice des prix à la consommation durant la période s'est accru de 13% par année en moyenne. Cette hausse a été due au mode de financement du déficit budgétaire, à la vulnérabilité de l'économie nationale, aux variations des taux des changes et surtout aux anticipations des agents économiques.

Selon les information de la Banque de la République d'Haïti, le **salair minimum journalier** était de 36 gourdes en juin 1995, et de 41,4 gourdes de 1995 en 2001, soit 115% de sa valeur réelle en 1995. Les négociations des salaires minima qui ont eu lieu entre le gouvernement et le sénat entre janvier et mars 2003 ont abouti à un salaire minimum de 70 gourdes par journée de travail de huit heures.



Le gel de l'assistance externe¹⁶ en appui au budget national à cause du blocage de la situation socio-politique, ainsi que la diminution de l'activité économique résultant de la baisse du PIB en 2001 et 2002 ont déterminé l'accroissement continu du **déficit de la position extérieure nette** du pays, qui a atteint 926 millions de

Source: Banque de la République d'Haïti, Rapport annuel 2001

dollars E.U en 2001, soit une augmentation de presque 43% sur la période de cinq ans considérée.

¹⁴ Le secteur secondaire réalise presque 21% du PIB.

¹⁵ Le secteur tertiaire a la plus grande part du PIB, soit presque 48%.

¹⁶ L'essentiel de l'appui externe au budget de 2001 s'est résumé à des dons d'environ 150 millions de gourdes en provenance de l'Union Européenne et de la Chine, et d'un prêt de 50 millions de gourdes. Les deux autres principaux bailleurs de fonds internationaux au cours de l'année 2001 ont été la Banque Interaméricaine de Développement et la République du Taiwan. Toutefois, la BID a conditionné en mars 2003 tout futur déblocage des prêts au versement par Haïti de l'arriéré de 11 millions de dollars.

La Banque Centrale a couvert le déficit des finances publiques en 2001 par le biais des taux d'intérêt élevés, ce qui a ainsi permis au gouvernement d'assurer un minimum de continuité des services publics.

Le **déficit commercial** en valeurs courantes entre 1997 et l'année 2002 a augmenté de 4,5% par année en moyenne, atteignant 706 millions de dollars E.U cette dernière année. Le recul des importations des biens durant la période, suite à la conjoncture économique précaire, a compensé à peu près la chute des exportations¹⁷ durant les deux dernières années¹⁸.

Les exportations totales en valeur ont plus que doublé en monnaie courante, de 152,8 millions dollars E.U en 1995, à 339,4 millions dollars en 1999 (voir données du

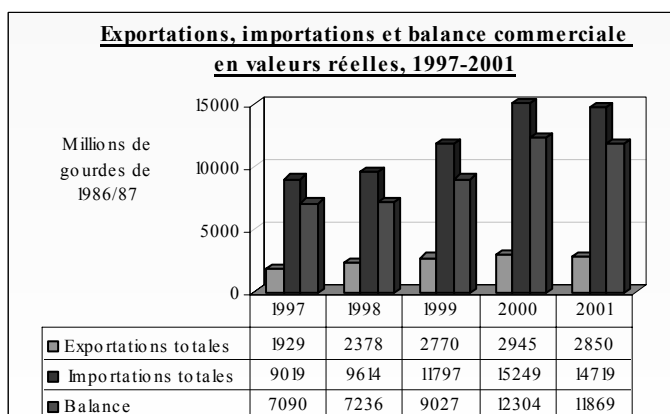
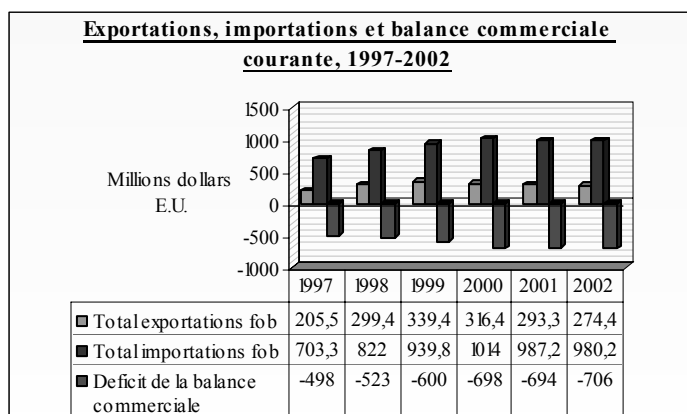
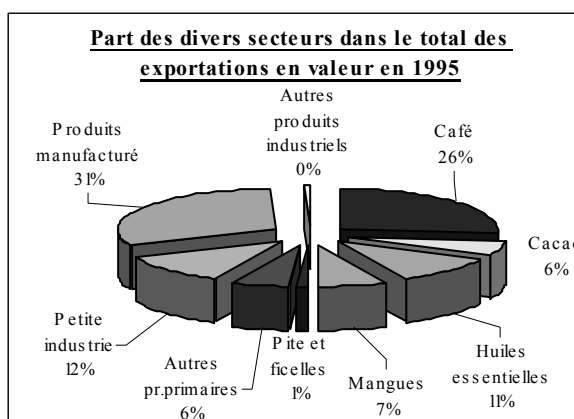
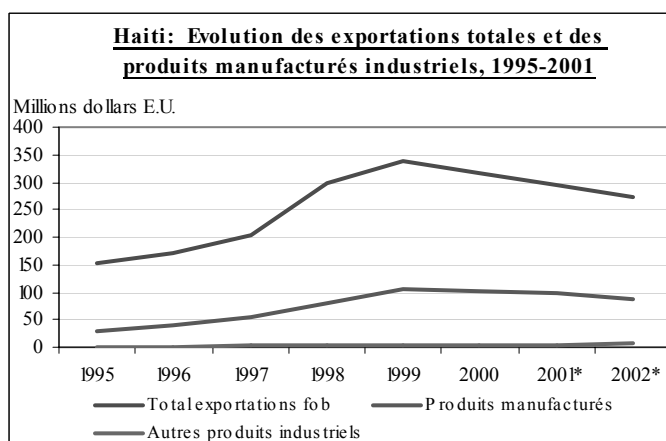


tableau dans

l'Annexe I du Rapport CCI), mais ont diminué par la suite de 6,8 % par an en moyenne (de 316,4 millions dollars E.U en 2000,



à 274,4 millions dollars E.U. en 2002).

En valeurs réelles (en millions de gourdes de 1986/87), la chute des exportations et des importations s'est amorcée en 2001, renversant ainsi la tendance à la croissance régulière de la balance commerciale depuis 1997.

¹⁷ Le poids relatif des exportations dans le total des transactions commerciales d'Haïti avec l'étranger est de seulement 22,9%, comparé à 77,1% pour les importations.

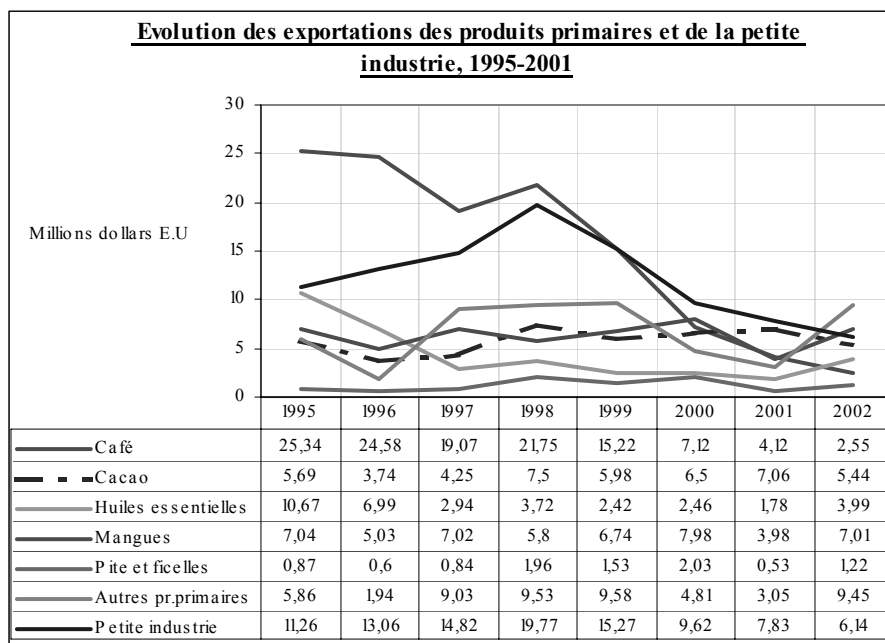
¹⁸ Les tableaux ici présentés proviennent du Rapport Annuel 2001 de la *Banque de la République d'Haïti*.

La structure des exportations d’Haïti s’est beaucoup modifiée durant les derniers huit ans, suite à la croissance considérable de l’importance du secteur des produits manufacturés et autres produits industriels (de 31% du total des

exportations en valeur en 1995, à 73% en 2002), et à la diminution des parts du café dans les recettes d’exportation (de 26% en 1995, à 2% en 2002).

La baisse des recettes d’exportation en monnaie courante a différé selon les secteurs et les branches économiques. Ainsi, les exportations de la branche « Petite industrie » on chuté brusquement en 1999 et 2000, de 22,8% et 37% respectivement par rapport

aux années précédentes, mais la baisse des exportations s’est atténuée par la suite, pour atteindre 1,6% en 2002. La baisse des exportations des produits manufacturés a été moins brutale en 2000 et 2001 (de 3,2% et 2,6% respectivement, par rapport aux années précédentes, mais s’est accentuée en 2002 (12,3% par rapport à 2001).

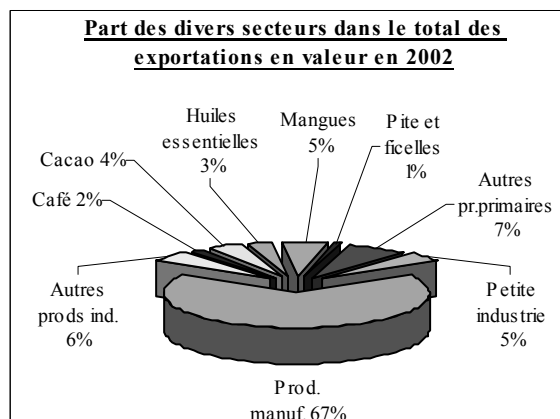


Source: Banque de la République d’Haïti, Rapport annuel 2001

Les exportations de la majorité des produits primaires et de la petite industrie ont diminué de manière plus brusque entre 1999 et 2002, principalement suite à la chute des prix mondiaux du café, aux difficultés rencontrées dans l’exportation des mangues vers les Etats-Unis suite au renforcement des normes sanitaires, ainsi qu’à la baisse de la demande du marché américain, duquel le Haïti est dépendant à plus de 97 %. Les exportations des huiles essentielles, de cacao, des mangues et des autres produits primaires se sont toutefois redressées en 2002.

2 Evolution de la situation sociale et de la pauvreté

Les difficultés d’Haïti d’alléger la pauvreté persistante de la population résultent aussi du fait que le pays est entré dans le cercle vicieux de pauvreté généralisée. La croissance économique est limitée par des taux d’épargne très bas ou négatifs dus à la pauvreté généralisée, qui à leur tour



réduisent les ressources intérieures disponibles pour le financement de la formation du capital et pour la fourniture des services publics essentiels, ce qui pèse de manière continue sur les ressources environnementales et la gouvernance.

Le revenu moyen par habitant durant les derniers six années est estimé avoir été de 461 dollars E.U. Plus de deux tiers de la population du pays (presque 80%) a vécu en dessous du seuil de la pauvreté, avec moins de deux dollars par jour, et un tiers de la population a survécu très en dessous, avec moins d'un dollar E.U par jour. La crise agraire, concomitante avec la crise urbaine, a conduit à la féminisation au rajeunissement de la population correspondante au seuil de la pauvreté.

Indicateurs du développement social et de la pauvreté	Haïti	Total PMA	République Dominicaine
Espérance de vie à la naissance (années, moyenne annuelle 1995-2000))	52	50	67
Taux natalité brut par 1000 habitants (moyenne annuelle 1995-2000))	32	40	45
Taux mortalité brut par 1000 habitants (moyenne annuelle 1995-2000))	13	15	6
Mortalité infantile par 1000 naissances vivantes (moyenne annuelle 1995-2000))	80	102	41
Habitants par médecin (moyenne annuelle 1992-1998)	11905	n.d	464
% de la population disposant d'eau salubre en milieu urbain en 1999	49	80	79
% de la population disposant de sanitaires adéquats en 1999	50	73	71
Taux d'analphabétisme (% de la population)	50	n.d	16
Lignes téléphoniques principales par 1000 habitants en 1999	8,6	5	10,8
Abonnements au téléphone mobile par 1000 habitants en 2001	11	n.d	126
Utilisateurs d'Internet par 1000 habitants en 2001	4	n.d	22
Postes radio pour 1000 habitants en 1999	55	185	n.d
Puissance électrique installée en 1998 (kW/1000 habitants)	33	32	n.d
% de la population vivant avec moins d'un dollar E.U par jour, 1995-1999	39,2	50,1	3,2
% de la population vivant avec moins de deux dollars E.U par jour, 1995-1999	79,9	80,7	16
PIB par habitant en 1999 (dollars de 1999)	485	288	n.d
Taux moyen annuel de croissance du PIB réel, 1990-1999 (dollars)	-2,8	1,1	n.d
Taux de croissance du PIB réel, 1997-2000	2,2	4,5	n.d
Taux de croissance du PIB réel par habitant, 1997-2000	0,1	2,1	n.d
Part de l'investissement dans le PIB en 1999 (%)	11	17	n.d
Part de l'investissement dans le PIB durant la période 1990-1999 (%)	-0,6	20	n.d
Taux moyen annuel de croissance de l'investissement, 1990 - 1999 (% par an)	2,2	6	n.d
Ratios d'endettement, en %			
- Dette/PIB en 1999	28	81	n.d
- Service de la dette/exportations en 1998	12	15	n.d
Principaux marchés d'exportation en 2000:			
- Pays développés	98,7	62,5	n.d
- Pays en développement	1,2	29,8	n.d
- Pays de l'Europe Orientale	0,1	1,3	n.d

Source: Compilation des données de la CNUCED, du FMI, de l'UNICEF

Dans ces conditions, il est évident que la plus grande partie du PIB a dû servir à l'acquisition du minimum vital, et une très petite partie seulement, de loin insuffisante, a pu être consacrée à la formation du capital privé, à l'investissement public dans les infrastructures et au fonctionnement des services publics essentiels, tels que la santé, l'éducation, l'administration, l'ordre public et la justice. Le taux d'épargne intérieure, inférieur à 2% en moyenne, n'a même pas suffi à préserver intacts l'ensemble des richesses et le patrimoine du pays, et, à plus forte raison, à générer la croissance économique.

Le tableau suivant résume des valeurs des indicateurs du développement social et de la pauvreté au Haïti, en comparaison avec la moyenne de ces indicateurs pour l'ensemble des PMA et avec le pays voisin, la République Dominicaine.

Avec un taux de chômage officiel de 60%, avec presque 80% de sa population de plus de 8 millions d'habitants vivant avec un revenu moyen de moins de deux dollars par jour, avec une espérance de vie de 52 ans, et à peine de la moitié de sa population ayant accès à l'eau potable et des installations sanitaires salubres, et un taux d'analphabétisme de 50%, Haïti se classe - selon l'indice de développement humain des Nations Unies, le 150^{ème} parmi les 173 pays du monde, et parmi le groupe des vingt sept Pays les Moins Avancés les plus pauvres¹⁹.

Loin de s'améliorer, la situation de pauvreté s'est aggravée durant la décennie passée, avec des taux de croissance du PIB réel, de l'investissement et de la part de l'investissement dans le PIB de très loin inférieurs à la moyenne des PMA.

L'intensification de la crise agricole et la forte demande d'éducation ont accéléré l'exode rural, l'urbanisation²⁰ et le déséquilibre entre le département de l'Ouest et les autres départements. Les zones urbaines, en particulier²¹ Port au Prince, se sont développées chaotiquement, la hyper concentration humaine étant accompagnée des conditions d'insécurité, d'insalubrité, de sous-emploi et de chômage. Pour des nombreux ruraux et citadins, l'émigration est devenue la seule alternative pour faire face à la pauvreté et à la crise économique et politique persistante, en dépit des risques encourus et des chances très réduites de réussite. De même, l'exode²² des cerveaux et des ressources humaines du pays se poursuit inexorablement.

De surcroît, le pays subit régulièrement des catastrophes naturelles²³ liées aux aléas climatiques et la détérioration de son environnement, du fait d'une imbrication

¹⁹ Le groupe des PMA les plus pauvres comprend, par ordre alphabétique, les pays suivants : l'Angola, le Burkina Faso, le Burundi, les Comores, Djibouti, Ethiopie, Guinée, Haïti, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Léone, la Somalie, le Tchad, le Togo et la Zambie.

²⁰ Le taux d'urbanisation atteignait 42% en 1999, contre 25% quinze ans plus tôt.

²¹ Port au Prince inclut plus de 60% du total de la population urbaine totale et la ville contient 15 fois plus d'habitants que le Cap Haïtien, la deuxième ville du pays.

²² Presque 20% de la population du pays (plus de 1,5 millions d'Haïtiens) vivent à l'étranger et transfèrent autour de 800 millions à un milliard de dollars par année aux familles restées au pays. Représentant en moyenne 8% du revenu familial. Ces transferts des émigrants permettent à des nombreuses familles de survivre.

²³ Les derniers cent ans le pays a subi 16 cyclones, plus de 25 inondations majeures, un séisme majeur et sept périodes de sécheresse aigüe, en dehors des catastrophes naturelles de moindre ampleur, affectant des zones spécifiques.

complexe des facteurs socio-économiques, jusqu'au seuil critique actuel, qui rend la situation irréversible si une intervention globale n'est pas entreprise au plus tôt. La pauvreté généralisée est l'un des premiers facteurs de vulnérabilité aux désastres naturels et une des causes de la dégradation accélérée de l'environnement car les ressources naturelles sont utilisées en fonction des besoins primaires de la population sans prendre en considération les effets environnementaux d'une utilisation non durable.

Très récemment, en février 2003, les Nations Unies ont du préparer un nouveau Plan d'Urgence pour l'Haïti, sinistré du point de vue économique, sanitaire, et menacé par un probable cyclone suite au phénomène El-Ninõ, prévu se manifester à nouveau, entre juin et novembre 2003. Le Programme Alimentaire Mondial a aussi proposé un programme d'assistance humanitaire, pour répondre aux besoins urgents d'aide et d'assistance aux populations affectées par la sécheresse qui a récemment affligé les provinces de l'ouest du pays, par les inondations survenues en janvier au Cap Haïtien et par la pénurie alimentaire dans les zones sinistrées.

En dépit des conditions de pauvreté généralisée, du manque des perspectives économiques meilleures, des conditions d'insécurité et la vulnérabilité devant la conjoncture économique et financière mondiale ainsi que des aléas climatiques, la population d'Haïti s'accroît avec 150000 habitants par année en moyenne. Selon certaines estimations, la population du pays pourrait atteindre 20 millions en 2020.

Les nouvelles générations aspirent à une vie meilleure, à un niveau de vie minimum adéquat, qui ne pourra être atteint qu'en sortant le pays des conditions de pauvreté généralisée, en favorisant une croissance économique rapide et soutenue et en adoptant des stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement à long terme du capital humain et le renforcement des capacités productives nationales. La croissance économique doit obligatoirement reposer sur l'augmentation et l'accélération des investissements, ainsi que sur la création d'une synergie dynamique entre l'investissement rentable et l'exportation, qui ne pourront être effectives que dans un environnement institutionnel qui en garantisse la préservation et l'utilisation efficace des contributions apportées.

La généralisation de la situation de pauvreté au Haïti a fait que la demande nationale soit excessivement limitée et que les marchés nationaux restent segmentés et sans dynamisme, dépendants surtout de la nécessité d'assurer, avant toute chose, la survie des individus, la sécurité alimentaire. L'augmentation et la diversification des exportations sur les marchés internationaux peuvent permettre de mobiliser de façon productive les ressources, peuvent faciliter la sortie des producteurs locaux du cadre restreint du marché local, et peuvent permettre d'atteindre des taux de croissance de l'offre supérieurs à ceux correspondant à la demande intérieure. De plus, l'augmentation des exportations peut faciliter un accès plus large aux technologies modernes, plus productives, en procurant des recettes en devises pour l'importation de l'équipement et de know-how. Pour cela, la production et la garantie de sa continuité devra être améliorée de façon à créer un flux régulier et crédible de commerce.

L'initiative privée est appelée à devenir le moteur de la croissance, du développement social et du développement des exportations du pays, tandis que l'Etat devrait assurer l'environnement institutionnel et législatif favorable au développement des secteurs

économiques dynamiques et compétitifs, la bonne gouvernance des marchés, le respect de la concurrence de marché, et réduire les risques et les incertitudes liées à l'investissement et au développement social.

C'est précisément dans ce cadre que le Gouvernement d'Haïti a demandé que des options stratégiques pour le développement et la promotion des exportations des secteurs prioritaires soient formulées, basées sur le dialogue et la concertation du secteur privé avec les représentants concernés du secteur public.

L'accent a été mis dans un premier temps sur des filières agro-alimentaires où le pays dispose des avantages comparatifs, soit les huiles essentielles, les fruits et légumes, et la production biologique (organique) certifiée de ces filières.

C Analyse de la situation actuelle des secteurs des huiles essentielles et des fruits et légumes. Synthèse des rapport sectoriels.

Cette partie s'intègre ici en tant que cadre de référence et point de départ pour l'étude du potentiel bio, puisque pour l'instant les exportations de produits bio certifiés (et donc pouvant utiliser cet appellatif dans le commerce international) sont quasiment nulles. De ce fait, ce chapitre ne présente qu'un résumé succinct de deux rapports sectoriels préparés par le CCI dans le cadre du même projet du Cadre Intégré pour la promotion des exportations des secteurs des huiles essentielles et des fruits et légumes²⁴.

Succinctement, le résultat analytiques concernant le secteur des huiles essentielles peut s'appréhender par la consultation du tableau décrivant les forces et faiblesses du secteur:

**TABLEAU DE L'ANALYSE DU SECTEUR
DES HUILES ESSENTIELLES**

<u>AU NIVEAU DE LA COLLECTE ET LA CULTURE DES PLANTES A PARFUM</u>	
<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ En tant que matières premières d'origine agricole, le vétiver ou l'amyris valorisent au mieux les terres arides des mornes. Quelques 130000 ha de bonnes terres cultivées sous café on produit 24 %de la valeur des exportations en 1995 et 2% en 2002, tandis que seulement 30000 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cultivars ont souvent des rendements moyens ou faibles (vétiver ou limette), ou sont dégénérés par des inter-croisements spécifiques (bigarade, limette). ▪ Les citrus sont attaqués par des maladies et des solutions adéquates n'ont

²⁴ Le tableau concernant les fruits et légumes sera inséré dans la version définitive de ce rapport qui sera élaborée après la rencontre avec les acteur nationaux, intégrant dans le tableau les faits nouveaux dérivée des discussions qui se dérouleront pendant la conférence du 6 au 8 mai 2003.

<p>ha de sols très souvent impropres à d'autres cultures vivrières, ont produit 10% de la valeur des exportations en 1995 et 3% en 2002.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les microclimats haïtiens sont favorables à la culture des plantes à parfum ▪ La culture des plantes à parfum est très adaptées au régime de la petite propriété paysanne éparpillée géographiquement, ou au métayage. ▪ La main d'oeuvre est abondante, productive, consciencieuse, jeune et peu coûteuse. Un jour de travail en Haïti coûte moins de 3 dollars US. 	<p>pas été trouvés jusqu'à présent pour résoudre ce problème.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réserves d'amyris sont épuisées, <p>l'exploitation actuelle des peuplements près de la frontière dominicaine revient cher en coûts de transport et de stockage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La petite surface des propriétés paysannes, leur éparpillement et les prix des matières premières qui doivent rester relativement bas ne permettent pas une mécanisation des cultures ▪ La limitation des ressources financières des paysans affecte la qualité des matières premières, récoltés avant la période opportune.
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La production des plantes à parfum se fait généralement sur des terres marginales, inaptes à d'autres cultures ▪ La production des plantes aromatiques est organique par défaut. ▪ Une relance de la production intensive de limette ou de bigarade pourrait permettre d'élargir l'offre de matières premières pour le secteur des huiles essentielles, en même temps que pour la fabrication des jus, confitures, etc., tant pour le marché local que pour l'exportation. Ceci aura des effets d'entraînement et de ramification en amont et en aval. 	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque de disponibilité de la limette comme matière première pour l'extraction de l'huile, l'insuffisance de bigaradiers de très bonne souche pour permettre la production de l'huile de bigarade, ainsi que des huiles de néroli et de petit grain, ainsi que l'épuisement total des ressources d'amyris d'ici une dizaine d'années, menacent l'existence même de l'industrie des huiles essentielles.
<p><u>AU NIVEAU DE LA TRANSFORMATION/DISTILLATION</u></p>	
<p style="text-align: center;"><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les distilleries d'huiles essentielles sont des entreprises valorisant des matières premières d'origine nationale, susceptibles d'utiliser la main d'œuvre des régions rurales, aptes à générer des 	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les industriels ne disposent pas de leur propre production de matière première ▪ Une grande partie des unités ont des technologies obsolètes, fonctionnant avec beaucoup de gaspillage de matières

<p>devises à travers l'exportation, et capables de se mettre en route avec des investissements réduits.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des unités de distillation sont localisées dans les principales régions de production des matières premières (le Sud pour le vétiver et la limette, et le Cap Haïtien pour la bigarade), ayant des populations rurales avec un taux élevé de chômage, vivant sous le seuil de la pauvreté. ▪ Les principaux distillateurs et exportateurs disposent du savoir faire et de l'expérience dans la fabrication et l'exportation compétitive des huiles essentielles. ▪ La main-d'oeuvre est abondante, productive, consciencieuse, jeune et peu coûteuse. Un jour de travail en Haïti coûte moins de 3 dollars US. ▪ Les grandes entreprises de transformation procurent une stabilité financière qui dynamise l'intérêt des producteurs des plantes à parfum. La garantie de la vente à un prix rémunérateur est un stimulant très fort pour l'approvisionnement fiable en matières premières avec des qualités optimales. 	<p>premières, d'énergie et de main d'œuvre, entraînant des coûts élevés de production.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'approvisionnement en matières premières connaît parfois des difficultés, à cause de la démotivation de la main d'œuvre, due au prix dérisoire offert pour le produit (racines extraites dans le cas du vétiver). ▪ Les petits producteurs ont accès très difficilement à des crédits pour contracter la production de la matière première et ont des problèmes d'insuffisance des fonds de roulement. ▪ Les petits producteurs n'ont pas accès aux sources d'information et d'investissement pour l'amélioration de leur technologies de fabrication et de leurs rendements. ▪ La qualité des huiles essentielles et les volumes de production des petites distilleries ne correspondent pas aux normes requises par le marché international. Les produits nécessitent des coupages et des transformations auxiliaires.
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les emplois créés dans le secteur permettent une stabilisation des populations rurales des régions arides. ▪ Parallèlement à la production et l'exportation d'huiles essentielles, les distillateurs d'agrumes valorisent également des sous-produits à haute valeur ajoutée, tels que les écorces d'orange, des pelures de citron séchées, etc. ▪ Une fois les contraintes liées à la disponibilité des matières premières et à l'organisation du secteur résolu, la production des huiles essentielles pour l'exportation pourrait être diversifiée et inclure des huiles de néroli, de petit grain, d'eucalyptus, de citronnelle, 	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte continu d'instabilité politique a conduit à la désaffectation des industriels et leur manque d'intérêt pour tout investissement dans le développement du secteur. ▪ Le contexte d'insécurité foncière et de vandalisme, en particulier des trois dernières années, a déjà conduit au saccage des plantations de bigarade et au retrait des partenaires étrangers. La continuation de ce contexte peut amener à la chute significative des performances du secteur.

<p>d'ylang ylang ou de patchouli.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les gros producteurs actuels d'huiles essentielles montrent un intérêt certain pour la certification des produits organiques et le développement des exportations des huiles essentielles issues de l'agriculture biologique 	
<p><u>AU NIVEAU DE L'EXPORTATION</u></p>	
<p style="text-align: center;"><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exportations de vétiver d'Haïti bénéficient d'une très bonne image de marque, basée sur la bonne qualité des produits et sur les relations de confiance de longue date tissées entre les gros exportateurs et les importateurs/utilisateurs. ▪ Les gros exportateurs connaissent bien la demande de leurs produits et les procédures d'exportation. ▪ Les plus gros exportateurs disposent des facilités pour le contrôle de la qualité de leur produits et de savoir faire technique leur permettant de mettre en œuvre une éventuelle diversification de l'offre à l'exportation. ▪ Les plus gros exportateurs ont fait déjà la preuve de leur esprit dynamique d'entreprise, ayant acquis des facilités pour le commerce électronique et essayant d'être étant visibles sur l'Internet avec des rapports sur le marché et la description de leur offre. Ces efforts doivent être soutenus afin qu'ils aboutissent aux résultats espérés. 	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'infrastructure en très mauvais état (routes, électricité, eau, système de télécommunications, etc.) une structure juridique inefficace et l'insécurité foncière affectent négativement la compétitivité des exportations. ▪ A l'exception des plus gros exportateurs, qui ont établi déjà des relations directes avec les utilisateurs des produits, les autres dépendent encore largement des intermédiaires pour atteindre les marchés internationaux. ▪ Malgré le fait que le pays a été et reste le premier exportateur de vétiver et d'amyris, les larges fluctuations des disponibilités et des prix de l'offre à l'exportation, ainsi que sa position les marchés d'importation influent d'une manière négative l'évolution de la demande mondiale des huiles essentielles.
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le maintien de la place d'Haïti dans le marché d'exportation des huiles essentielles garanti une rentrée régulière des devises et contribue à l'amélioration du déséquilibre de la balance commerciale du pays. ▪ A côté des huiles essentielles provenant des espèces cultivées, Haïti a 	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contexte d'insécurité foncière et de vandalisme, en particulier des trois dernières années, a déjà conduit au saccage des plantations de bigarade et au retrait des partenaires étrangers. La continuation de ce contexte peut amener à des pertes significatives des parts de marché du pays sur le marché

<p>le monopole de l'exportation de l'huile de bois d'amyris, arbuste sauvage en voie de disparition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En tant que premier exportateur mondial de vétiver et unique exportateur d'amyris, Haïti a une position dominante dans la fixation du prix de ces produits. ▪ La mise en place du processus de certification biologique des produits exportés ouvrira l'accès des exportateurs aux nouvelles niches du marché. ▪ La mise en œuvre des alliances stratégiques, le soutien financier y découlant, ainsi que le savoir faire déjà acquis des exportateurs expérimentés, pourrait leur permettre de diversifier l'offre exportable avec des produits à plus haute valeur ajoutée. ▪ La finalisation de la législation et des procédures administratives relatives aux parcs industriels et aux zones franches pourraient faciliter le développement éventuel des autres unités produisant pour l'exportation. 	<p>d'exportation des huiles essentielles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute instabilité prolongée des approvisionnement du marché d'exportation à partir d'Haïti et des fluctuations excessives des prix peuvent résulter dans le remplacement de l'amyris par des huiles de substitution et la perte des parts du marché de vétiver en faveur des exportateurs concurrents (Chine, Indonésie, etc.) ▪ La demande mondiale des huiles de vétiver, d'amyris ou de limette est en baisse. Le pays pourrait garder ses parts du marché ou les augmenter, seulement en adaptant la stratégie de développement des exportations à ces conditions critiques du marché international.
---	---

AU NIVEAU DE L'ORGANISATION DU SECTEUR

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diverses mesures d'incitation à l'exportation sont prévues, telles que l'élimination totale des taxes à l'exportation, le support technique et promotionnel des exportations, et l'établissement d'un laboratoire central de contrôle de la qualité et de certification. ▪ La nouvelle orientation politique du gouvernement met l'accent sur le développement des exportations non traditionnelles, y compris de la filière des huiles essentielles, dont il convient de diversifier la production avec l'introduction de nouvelles espèces aromatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le secteur n'est pas organisé pour répondre d'une seule voix et défendre ces intérêts au niveau national et international. ▪ Les informations à jour sur les marchés, les prix et les progrès techniques, ainsi que sur les tendances du marché, ne sont disponibles qu'à un nombre réduit des entreprises. ▪ L'intervention des éventuels donateurs et du Gouvernement pour stimuler les exportations et augmenter la compétitivité de la filière est difficilement envisageable sans une organisation sectorielle. ▪ La mise en place d'une image de marque du secteur et d'un forum de concertation des exportateurs d'huiles

	essentielles bénéficiera aux acteurs de toute la filière.
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des activités de promotion, de formation, de diffusion et de vulgarisation de l'information commerciale et technique, ainsi que de diversification des marchés d'exportation, organisées au niveau sectoriel, bénéficieront à tous les acteurs de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque d'un cadre sectoriel et institutionnel pour définir, adapter continuellement et implémenter la stratégie de développement des exportations des huiles essentielles mettra en péril l'existence même du secteur à long terme.

Source: Rapport préliminaire du CCI sur les huiles essentielles pour le projet GL0/02/G03, Mai 2003.

D Spécificités relatives au potentiel bio des secteurs sélectionnés²⁵

Huiles essentielles et leur version biologique

L'analyse du secteur des huiles essentielles révèle donc que si bien Haïti a une situation unique au monde quant à certaines espèces existant sur l'île, il est vrai également que certaines de ces espèces sont menacées d'extinction et par ailleurs sont difficilement exploitables en masse. Leur production, pour en conserver les propriétés intactes et la qualité qui les a caractérisé depuis toujours, doit se maintenir dans le respect de certains paramètres qui en empêchent donc l'exploitation à grande échelle.

Les huiles principales considérées par le consultant national sont, par ordre d'importance économique, celles dérivées de:

- vétiver
- amyris (bois chandelle)
- bigarade (pour l'huile d'orange amère)
- lime d'Haïti.

D'autres produits potentiels décelés dans le rapport sont les huiles de petit grain, de citronnelle, d'eucalyptus et de géranium.

La limette haïtienne est supposée être unique au monde, mais l'offre de ce produit ne couvre même pas la demande locale pour la consommation directe du produit frais, et les prix du produit offerts par le marché local des fruits frais reflètent cette situation. Il serait nécessaire d'augmenter suffisamment l'offre pour pouvoir réduire le prix aussi bien pour les consommateurs directs locaux, que pour les transformateurs qui voudraient relancer l'exportation des huiles essentielles et éventuellement des jus de ce fruit. Le marché international présente des débouchés intéressants pour ce fruit, pour autant que l'offre d'Haïti reste compétitive avec celle des pays concurrents de la région.

²⁵ Cette section se base en partie sur le rapport du consultant national, Mr. Joël Ducasse, Décembre 2002.

Outre les facteurs de faiblesses décrits dans les rapports sectoriels préparés par le CCI, pour ce qui fait de la commercialisation de ces produits en tant que produit certifiés organiques leur commercialisation requiert l'effort ajouté des processus de certification et ce que cela implique, soit les coûts dérivés des inspections initiales et périodiques ainsi que les infrastructures nécessaires pour réussir à garantir la qualité associé au label bio.

En effet, la certification bio tient compte non seulement du processus de culture lui-même, les intrants utilisés, les engrais, les produits pour traiter les maladies, etc, mais également la procédure et l'emballage et la chaîne de distribution à fin de garantir que le produit arrive en préservant les qualités bio jusqu'à l'utilisateur bio. Pour illustrer cette affirmation il s'est avéré que des produits de noix de cajou qui se cultivaient au Bénin n'arrivaient pas à être exportés jusqu'au consommateur final en en préservant toutes les qualités intègres et cela dû à un mauvais stockage de la marchandise. N'ayant pas l'infrastructure optimale pour transporter au moment juste et dans la quantité requise les produits, celui-ci s'abîmait dans l'attente d'être emballé et exporté. Cela illustre le fait que les produits pour l'exportation requièrent une organisation sectorielle entière du début à la fin, pour garantir que le prix final sera réalisé de façon appropriée à pouvoir rémunérer en aval et en amont tous les acteurs participants dans cette chaîne productive, depuis les agriculteurs et les propriétaires du capital, jusqu'aux travailleurs qui participeront dans la récolte, l'emballage, le transport du produit jusqu'à l'exportation.

Pour garantir tout ce processus il faut également que les producteurs du secteur se tiennent informés des normes internationales existantes par rapport à leurs produits et également des changements qui puissent naître à ce sujet. Dans un secteur en évolution permanente, en effet, il est primordial qu'une cellule de veille sur les nouveautés réglementaires au niveau des principaux marchés internationaux soit maintenu et se coordonne de façon efficace et avec le secteur public et avec le secteur privé. Le premier devra transmettre au niveau national l'information et éventuellement proportionner le cadre institutionnel et technique pour faciliter les adaptations nécessaires pour les producteurs et exportateurs, et ceux-ci pour réagir immédiatement et adapter les conditions de leur offre à la demande internationale du secteur. .

Fruits et légumes frais et leur potentiel biologique

Fruits

Les fruits considérés comme options prioritaires pour le développement des exportations sont en premier lieu la mangue, suivie des bananes et des papayes. Ces derniers produits ont eu jusqu'à présent la concurrence serrée de producteurs tels que la Martinique et la Guadeloupe pour la banane. Cependant, grâce à l'initiative EBA, Haïti, le seul PMA de sa région, pourra bénéficier de la réductions tarifaire progressive sur les bananes fraîches, avec une élimination totale pour Janvier 2006. Cela rendra sa production bien plus compétitive pour le marché de l'Union Européenne. Cependant, d'après le consultant national il semblerait souhaitable que, pendant que ces conditions de compétitivité ne sont pas atteintes pleinement, certaines mesures de soutien puissent aider les agriculteurs haïtiens à entreprendre les parcours de production bio qui pourraient donc être profitable une fois la concurrence des autres producteurs ne sera plus subventionnée. Il est suggéré de suivre en cela le modèle appliqué par la République Dominicaine qui durant ces dernières années a

doublé d'année en année sa production de bananes organiques et amélioré de façon spectaculaire sa part de marché mondial dans le secteur.

Légumes

Les légumes frais présentant la meilleure opportunité à l'exportation sont les produits à consommation ethnique à destination du marché caribéen et nord américain, comme les piments, des racines et tubercules comme l'igname et le malanga et le pois congo.

Les conclusions du rapport du consultant national concernant le potentiel bio sont les suivantes²⁶ remarquent les faits suivants:

- Malgré que la production d'huiles essentielles et de fruits et légumes en Haïti soit de facto organique, que le marché soit porteur pour les produits organiques, et que la République Dominicaine qui partage l'île avec Haïti a pu capter en moins de quatre ans 80% du marché de la banane organique sur l'Europe, Haïti n'a pas encore fait le nécessaire pour pénétrer ce marché.
- Haïti a certaines caractéristiques qui sont des point forts pour sa compétitivité:
 - plus de 200 zones écologiques
 - pas de gel
 - grande variété de type de sols (y compris les sols limono argileux similaire au Guatemala)
 - plusieurs grandes plaines à différentes élévations
 - pas de mouche méditerranéenne du fruit
 - possibilité de certification organique pour certaines zones et certaines cultures
 - longue tradition agricole
 - main d'œuvre abondante
 - forte éthique de travail
 - désir de travailler ensemble
 - support du Gouvernement
 - bon accès aux intrants agricoles
 - infrastructure portuaire acceptable
 - temps de transit maritime comparativement rapide
 - infrastructure aéroportuaire acceptable
 - bas coût du transport aérien
 - transport hebdomadaire à Montréal
 - possibilité de produire et d'expédier à contre saison des USA et du Canada
 - Succès antérieurs à la période d'embargo
 - Peu de tracasseries administratives à l'exportation

En général, l'agriculture Haïtienne fait une très faible consommation d'engrais chimiques et de pesticides. Le système d'exploitation agricole dominant, constitué par la petite exploitation paysanne de montagne s'adonnant aux cultures vivrières n'a jamais fait d'utilisation de fertilisants et pesticides chimiques à proprement parler. La consommation d'engrais chimiques du pays ne dépasse pas 30,000 TM pour une superficie totale de 900,000 ha de surface agricole utile (SAU), soit environ 33 Kg/ha. Plus de 90% de cette consommation se réalise sur la culture du riz dans la vallée de

²⁶ Il n'existe pas d'études approfondies autres que celles fournies par le consultant et quelques courts articles ou présentations à des conférences sur le sujet de l'agriculture biologique au niveau national pour Haïti. Ainsi, les recommandations ici reprises sont celles issues principalement des contacts et de la recherche entreprises par le consultant national, mais ces résultats devraient éventuellement être approfondis et précisés dans des démarches ultérieures si l'intérêt et les fonds pour les démarches à suivre le permettent.

l'Artibonite (60,000 ha de surface plantée en riz chaque année) et sur l'horticulture intensive pratiquée dans la région de Kenscoff et du Morne des Commissaires (12,000 ha en chou et 6,000 ha en pomme de terre pour les deux cultures maraîchères les plus pratiquées).

La production haïtienne de mangues et de bananes²⁷, n'utilise pas d'engrais et de pesticides chimiques, et pourrait jouir donc d'un statut de production biologique de facto. Rarement, les plants de banane sont traités par trempage avec certains produits chimiques contre les nématodes et le *Cosmopolites sordidus*.

Faiblesses : l'ensemble de ces productions se réalise sur des micro propriétés faisant face à de sérieux problèmes de disponibilité du crédit, d'accès pour l'évacuation de ces productions et des moyens de stockage. De surcroît, il ne suffit pas d'avoir des caractéristiques coïncidentes avec celles requises pour obtenir la certification "biologique", mais il faut aller à l'encontre du processus officiel de cette dénomination.

D'autres études de marché pour identifier les produits avec plus de potentiel pour l'exportation citées par le consultant national ont portés à des résultats reproduits dans le tableau suivant²⁸:

Fruits potentiellement exportables

			USA		
	Forme	Admissibilité	Potentiel	Logistique	Recommandations étude
Mangues	Frais entier	Avec TEC*	Elevé	Bon	Poursuivre – promouvoir expansion
	Frais tranché	TEC	Moyen	Mauvais	Poursuivre – explorer les technologies, sanitation
	Frais – jus	TEC	Moyen	Moyen	Poursuivre – explorer les technologies, la compétition
	Frais – pulpe	REC	Moyen	Moyen	Poursuivre – explorer les technologies, les marchés
	Congelé - cubes	Oui	Moyen	Bon	Poursuivre – chercher entrepreneurs intéressés
	Congelé – concentré	Oui	Moyen	Bon	Poursuivre – chercher entrepreneurs intéressés
	Tranches - séchées	Oui	Moyen	Bon	Poursuivre – explorer la technologie, les marchés
Papaye	Frais entier	Avec TEC	Elevé	Bon	Poursuivre – explorer la production, compétitivité
	Frais tranché	TEC	Moyen	Mauvais	Poursuivre – explorer les technologies, la sanitation

²⁷ Rarement, les plants de banane sont traités par trempage avec certains produits chimiques contre les nématodes et le *Cosmopolites sordidus*.

²⁸ Les participants à la Table Ronde désirant obtenir une copie du rapport complet du consultant national d'où sont extraites ces informations peuvent adresser leur requête au Ministère du Commerce qui pourra leur en fournir un exemplaire.

	Frais – jus	TEC	Moyen	Moyen	Poursuivre – explorer les technologies, la compétition
	Frais – pulpe	REC	Moyen	Moyen	Poursuivre – explorer technologies et marchés
	Congelé - cubes	Oui	Moyen	Bon	Poursuivre – chercher entrepreneurs intéressés
	Congelé – concentré	Oui	Moyen	Bon	Poursuivre – chercher entrepreneurs intéressés
	Tranches - séchées	Oui	Moyen	Bon	Poursuivre – explorer la technologie, les marchés
Bananes	Frais Cavendish	Oui			Abandonner – pas compétitif
	Frais – FHIA	Oui			Poursuivre – essais de marché nécessaires
	Frais – à cuire	Oui			Poursuivre – essais de marché nécessaires
Plantain	Frais FHIA	Oui	Bon	Bon	Poursuivre - essais d'adaptation, et tests de marché nécessaires
Mangosteen	Frais	Oui	Excellent	Bon	Poursuivre – chercher entrepreneurs intéressés
Litchi	Frais	Oui	Excellent	Bon	Poursuivre – chercher entrepreneurs intéressés

Source: Ducasse (2002) citant une étude de Market and Technology Partners (1996).

Pour les légumes, une analyse semblable issue de la même étude présente la synthèse suivante:

Légumes potentiellement exportables

			<u>USA</u>		
	Forme	Admissibilité	Potentiel	Logistique	Recommandations étude
Oignons	Frais, Doux	Oui	Elevé	Bonne	Poursuivre – essais d'adaptation nécessaires
	Frais, Rouge	Oui	Bon	Bonne	Poursuivre – essais d'adaptation nécessaires
Echalotte	Frais, Rose	Oui	Elevé, mais marché restreint	Bonne	Poursuivre – vérifier les dimensions locales
Poireaux	Frais	Oui	Bon, mais marché restreint	Bonne	Poursuivre – vérifier la dimension du marché
Piments	Frais Habaneros	Oui	Excellent	Bonne	Poursuivre - vérifier la compétitivité avec le CBI
	Frais Scotch Bonnet		Excellent	Bonne	Poursuivre - vérifier la compétitivité avec le CBI
Squash					

Pigeon peas	Fresh	Oui	Bon	bonne	Poursuivre - vérifier la compétitivité avec le CBI
	IQF*	Oui	Bon	bonne	Poursuivre - vérifier la compétitivité avec le CBI et la capacité de produire le IQF

Une intervention bien pensée peut permettre dans le court terme de positionner le pays sur le marché de la production organique. Elle comprendrait trois actions :

- a) l'établissement en Haïti d'une agence de certification disposant d'une bonne renommée internationale ;
- b) un travail conjoint entre les associations de producteurs – exportateurs, l'agence de certification et le Ministère de l'Agriculture pour arriver à une zonification organique, particulièrement pour la mangue ;
- c) la promotion de la production des bio fertilisants et des bio pesticides.

Enfin, l'étude nationale recommande également de prendre en considération pour le développement de filière biologiques les cultures de l'avocat pour le secteur fruits et des champignons gourmets pour le secteur légumes.

Les contraintes et obstacles existant pour le développement de ces filières biologiques, quasiment inexistantes dans l'actualité, sont principalement les mêmes que pour les secteurs non bio, soit:

- le mauvais état des routes et le coût élevé du transport aérien, maritime et terrestre ;
- le manque d'organisation et de coordination des intervenants des sous filières de production ;
- le manque de crédit disponible pour les différents intervenants à tous les niveaux de la filière ;
- le manque d'accès aux financements de long terme pour les investissements industriels ;
- le manque d'accès aux technologies de transformation .

Pour résumer le diagnostic sur le potentiel en termes de produits, le rapport énumère donc les suivants, ainsi que la version transformée pour certains d'entre eux (petite agro-industrie):

Produits frais bio :

Fruits: la mangue, la banane, la papaye la limette et l'avocat.

Légumes: les plantains, l'igname, le malanga, le pois congo.

Autres produits non traditionnels : les champignons gourmets (shiitake, pleurote, volvariella) et le djondjon local.

Fruits transformés bio :

Mangues IQF

Papaye IQF
Jus d'agrumes

Gelées
Marmelades
Confitures

Légumes transformés bio :

Pâtes assaisonnées de malanga
Sauce piquante locale à partir de piments
Portions de pulpe de Giraumont IQF
Soupes de champignons

E Stratégies des Acteurs Haïtiens pour le développement d'un secteur exportateurs de produits certifiés "bio"

Les expériences positives dans des pays en développement de stratégies de développement durables avec un volet "production et exportation des produits certifiés biologiques" ont des caractéristiques communes pour des éléments qui sont des conditions *sine qua non* pour une réussite (pas toujours suffisantes mais au moins nécessaires) :

- la réalisation des études de demande d'importation des marchés porteurs et de la compétitivité des éventuelles exportations haïtiennes vers des marchés cible
- appui institutionnel pour la stratégie orientée vers la certification
- définition de programmes spécifique d'encadrement par les organismes publics pour donner un contexte de développement au secteur
- appui financier dans les débuts de la promotion du secteur, pour financer les transformations nécessaires et faciliter les processus d'inspection
- amélioration des infrastructures de commercialisation (transports, stockage, etc.)
- amélioration de la coopération entre secteur privé et public
- établissement de points d'information pour les entreprises en relation aux démarches nécessaires pour accéder à la certification des produits biologiques

Dans l'actualité, le gouvernement de Haïti a déjà entrepris des démarches positives dans le sens d'une orientation pour la promotion du développement de production biologique, ayant déjà commencé la réalisation de projets de zonification dans le pays. En effet, le soutien à la filière biologique doit aborder tout le cycle de vie du produit, depuis le début à la fin. Ainsi, la première chose à faire effectivement est de préserver les environnements qui veulent être destinés à ces productions et la zonification et un outil institutionnel efficace qui crée ainsi un cadre plus stable pour les entrepreneurs qui voudraient éventuellement se lancer dans ces stratégies, en ayant une certaine garantie du maintien de la qualité de l'environnement conforme aux besoins pour respecter les paramètres requis pour la certification bio.

Un autre ligne également importante qui souvent commence par un transfert de know-how et de technologies de pays plus avancés dans ce domaine, mais dont Haïti compte déjà avec quelques exemples nationaux, il s'agit de la promotion du secteur bio à l'étape des intrants. En effets, pour pouvoir cultiver des produits certifiés bio, il faut garantir l'absence d'intrants chimiques habituels dans l'agriculture conventionnelle, et de ce fait il faut souvent faire recours à des produits alternatifs qui sont conformes aux

règles de l'agriculture biologique, ce sont donc les intrants de support à la production bio²⁹.

La coopération régionale est également un atout à explorer, là où Haiti pourrait bénéficier de l'expérience de plusieurs pays voisins qui ont accomplis des progrès remarquables dans ce secteur dans ces dernières années. Le cadre de coopération offert par les tables rondes annuelles de la GTZ offre un point de rencontre qui pourrait s'avérer comme un véhicule d'information et d'apprentissage non indifférent. Il est important est positif de faciliter la naissance et consolidation de partenariats régionaux. Ces partenariats serviraient à mieux encadrer les agriculteurs et à promouvoir éventuellement des moyens de financement pour les intrants et les moyens de commercialisation.

Principaux intervenants du secteur Bio et initiatives en cours³⁰

ANDAH

Date de création, vision et objectif

L'Association Nationale des Agro Professionnels Haïtiens (ANDAH) est une association sans buts lucratifs, fondée en 1956. En plus des Ingénieurs agronomes qui constituent le gros de ses effectifs, elle est ouverte aux autres professions travaillant dans le monde rural dont les économistes, sociologues et ingénieurs ruraux.

La vision de l'association est de promouvoir la pratique d'une agriculture soutenable pour le bien être des populations rurales. Elle entend influencer la définition de politiques au niveau agricole, accompagner les projets de mise en œuvre, et animer des tables de concertation pour aider à la consultation la plus large possible de la population sur les enjeux du monde agricole.

Activités actuelles

L'ANDAH est en train de mettre en place un programme de restructuration avec l'assistance technique de l'IRAM en vue de renforcer ses fonctions de service à la profession sur le modèle des associations similaires dans le monde. L'ANDAH est aussi en train de reprendre le fonctionnement d'un observatoire sur les denrées agricoles et le coût de la vie qui avait fonctionné de 94 à 98. L'association participe aussi à la mise en place d'un comité de pilotage en vue de superviser aux côtés du Ministère du Plan les actions des ONG oeuvrant dans le domaine agricole.

²⁹ L'entreprise Haïtienne Bio-récolte développe précisément les produits dans ce créneau, étape essentielle pour le développement des produits biologiques aspirant à obtenir une certification.

³⁰ Identifiés dans l'étude nationale, Ducasse (2002).

L'ANDAH est en négociation avec le MARNDR pour assurer la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée d'un Projet d'Agriculture Périurbaine devant être mené par la firme Agrisud International sur financement de la Caisse Française de Développement.

L'ANDAH enfin assurera la gestion pour compte du Programme National de Cantines Scolaires d'un programme de promotion par la réalisation d'achats locaux garantis à l'année, de la culture de la patate douce et de production de cossettes d'arbre véritable en vue de l'intégration de leurs produits transformés dans les rations.

Plans de développement

L'ANDAH compte apporter son soutien dans le programme pilote de mise en valeur du périmètre organique de la deuxième plaine de Petit Goave.

GIEDAH

Date de création, vision et objectif

Le Groupe d'Intérêt Économique pour le Développement de l'Agriculture en Haïti (GIEDAH) est une fédération d'associations et d'entreprises impliquées dans la filière agricole fondée en 2002 par un groupe d'initiative comprenant six entreprises et trois associations. Elle est ouverte à tout type d'association ou d'entreprises oeuvrant dans le domaine agricole.

La vision de la GIEDAH est de promouvoir les filières agricoles et leur modernisation dans le cadre de la pratique d'une agriculture soutenable.

Elle a comme objectif de se positionner comme le porte parole du monde agricole et l'interface entre ses constituants, le MARNDR et les bailleurs de fonds.

Activités actuelles

La GIEDAH est en train de finaliser un accord de collaboration avec le MARNDR pour un partenariat de gestion dans la mise en œuvre du périmètre organique de la deuxième plaine de Petit Goave.

Plans de développement

La GIEDAH compte établir un fond patrimonial qui lui permettra de disposer d'un secrétariat exécutif qui mettra en place une structure de services à ses membres après une étude d'identification des besoins prioritaires.

La GIEDAH s'intéresse aussi à la gestion de certains programmes de mise en œuvre agricole.

Fondation 73

Date de création, vision et objectif

Cette fondation créée en l'an 2001 a été mise sur pied par la promotion d'agronomes diplômés de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l'année 1973. Le président de la Fondation est l'Agr. Duret, qui est aussi actuellement le Ministre de la Planification.

La fondation 73 s'est donnée comme objectif de promouvoir la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en Haïti en intervenant soit directement, soit en appui à des initiatives d'autres partenaires engagés dans ce secteur d'activités.

Activités actuelles

La fondation 73 compte déjà à son actif certaines initiatives dont la mise en place d'un jardin botanique sur une superficie de quatre hectares obtenus en concession de l'Etat, qui servira à la préservation de certaines ressources naturelles en rapport avec la conservation de la biodiversité. La Fondation 73 a aussi lancé le 22 juin 2002 en collaboration avec le MARNDR et la FAMV la journée de l'agriculture Organique.

Plans de développement

La fondation 73 se propose d'intervenir au niveau de la promotion de la pratique de l'agriculture bio au travers de conférences et séminaires, foires et expositions, dont la célébration chaque année de la journée de l'agriculture organique le 22 juin.

Elle se propose aussi de maintenir des boutiques d'intrants au niveau de la zone de Kenscoff et du Morne des Commissaires pour promouvoir l'utilisation des bio pesticides sur les cultures maraîchères en remplacement des pesticides chimiques.

Bio Récolte SA

Date de création, vision, objectifs

Cette société a été créée en 1999. Bio Récolte SA s'est donnée comme mission de supporter la filière bio du sous secteur fruits et légumes en mettant à sa disposition les ressources de la biotechnologie (micro propagation végétale et fermentation de micro organismes pour la production de champignons comestibles, de bio fertilisants et de bio pesticides).

Activités actuelles

Bio Récolte :

- a) *Produit par la voie de la micro propagation végétale des semences de bananes et plantains, de malanga, d'igname et de pomme de terre. Cette technique permet d'assainir ces plantes des maladies bactériennes et virales et de nématodes qui sont le lot commun des cultures à propagation*

végétative ; la société mène deux mandats pour compte du MARNDR, sur la propagation de plants de banane et plantains résistant au mal de la Sigatoka noire, et de production de semence commerciale de pomme de terre. Cette section de la société compte un laboratoire de micro propagation, des facilités d'acclimatation en serre, exploitées directement en partenariat en altitude (Fermathe pour la pomme de terre) et/ou en plaine (Santo dans la région métropolitaine et Port-de-Paix dans le Nord Ouest pour la banane et les plantains).

b) *Produit des bio fertilisants*, dont :

- *Les mycorhizes*, qui sont des champignons symbiotiques qui aident à l'assimilation par les plantes des matières nutritives contenues dans le sol par les plantes. L'efficacité des mycorhizes est démontrée sur des cultures d'exportation telles les bananes et plantains, l'igname, le malanga et les piments.
- A développé une production pilote de *vermicompost* en vue de fournir une alternative à l'usage des engrais chimiques. Les vers de terre sont alimentés exclusivement à partir de déchets cellulosiques (déchets de cartons), ce qui garantit la production organique qu'elle vise à soutenir contre la présence de métaux lourds dans le vermicompost qui sera produit. Les efforts de collecte du promoteur de Bio Récolte SA lui ont permis de disposer à fin 2002 d'un stock de 4,000 TM de balles de cartons compactées entreposés à Drouillard.

c) *Produits des bio pesticides* dont :

- *le Bacillus thuringiensis* contre les larves de lépidoptères ;
- *les champignons entomopathogènes Beauveria bassiana, e Métrarhizium anisopliae* utilisés contre les larves de coléoptères du sol dans des cultures comme la banane, l'igname ou le malanga ;
- *le Verticillum lecanii*, utilisé contre la mouche blanche qui attaque en général les cultures maraîchères ;

d) Produit l'inoculum de champignons gourmets tels le shiitake, la pleurote et le volvariella, et mène aussi des essais pour la maîtrise de la production du champignon local appelé djondjon. Produit et commercialise la pleurote dans ses facilités à Fermathe.

e) Assure la représentation et la diffusion de la semence de papaye Maradol Roja (bientôt la production de la semence) dont l'écoulement est réalisé par la firme mexicaine Semilla del Caribe, mais qui est développée à INIVIT, Cuba.

f) Contribue à la réflexion stratégique pour l'implantation d'une filière de produits organiques à l'exportation au travers de négociations menées avec le MARNDR, le GIEDAH, l'ANDAH, ARCA, la Fondation Vincent et l'Université Notre Dame.

Bio Récolte SA a beaucoup investi dans la formation de son personnel avec des supports de programmes de l'UE pour l'implantation de ses sections de micropropagation végétale (EBAS 001), de production de champignons comestibles (Cariforum), de bio fertilisants et de bio pesticides (EBAS 011) ; en plus d'un staff local hautement qualifié, l'entreprise recrute périodiquement pour des missions de moyen terme des cadres de haut niveau au sein de l'institut de recherches INIVIT à Cuba.

Plans de développement

Bio Récolte SA compte établir dans le courant de l'année 2003 des champs de tubérisation pour la pomme de terre dans la zone de Kenscoff, et d'igname en partenariat avec d'autres opérateurs dans la Grand Anse, le Nord et le Sud Est.

ARCA

Cette firme est dirigée par Mme. Anne Rose Schoen Durocher, une citoyenne allemande établie en Haïti. Elle représente la firme BCS OKO Garantie SA qui dispose de 90% du marché de la certification organique en République Dominicaine, ce pays maîtrisant par ailleurs 80% de la production de banane organique écoulée en Europe.

PROBIO

Ce groupe d'initiative comprend Bio Récolte SA, Alternative Inc et JMB SA. Il compte se dédier à la production organique de banane et plantains, d'igname, de piments et de limette sur une superficie d'environ 1,000 ha dans Nord. Il envisage un partenariat avec la SAVID SA qui est le plus grand exportateur de banane organique en RD.

Il compte aussi participer à la mise en valeur sous format organique du bassin versant de la deuxième plaine de Petit Goave (banane et plantains, papaye). Le projet de développement intégré du bassin versant de la deuxième plaine du petit Goave de mise en valeur de la dite plaine a pour objectif l'intensification de la production agricole par la pratique d'une agriculture soutenable et l'amélioration significative des revenus des agriculteurs. Ce projet accuse une superficie évaluée à 800 has environ, et l'altitude de ces terres est comprise entre 18 et 40 mètres. Le projet s'étendra sur une période de 5 ans. La mise en valeur de la plaine sera basée sur 4 cadre fonctionnels de référence:

- a) le cadre environnemental
- b) le cadre traditionnel de la production et la commercialisation agricole
- c) le cadre macro-économique
- d) le cadre de la gouvernabilité.

Les principaux produits cultivés dans ce projet seront la banane, la patate, le malanga, la papaye, le piment et les modules vermicompost.

Le programme a été défini par le MARNDR et a confié l'exécution de l'œuvre au GIEDAH³¹.

³¹ Projet de développement intégré du bassin versant de la deuxième plaine de petit Goave et de mise en valeur de la dite plaine. Port-au-Prince, 2003.

Liste des sigles

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
AGOA	African Growth and Opportunity Act
ANDAH	Association Nationale des Agroprofessionnels Haitiens
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
CABI	Commonwealth Agricultural Bureau International (UK)
Caf	Coût, assurance et fret
CARDI	Caribbean Agricultural Research and Development Institute Barbados)
CATIE	Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza
CCI	Centre du Commerce International
CI	Cadre Intégré
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CONASA	Conserverie Nationale SA
CTA	Technical Center for Rural and Agriculture Cooperation (The Netherlands)
DSLPL	Document Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EBA	Initiative EBA, Everything But Arms, issue de la 3ème conférence
PMA 2001	
E.U	Etats-Unis d'Amérique
FHIA	Fondación Hondureña de Investigación Agrícola
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
fob	Free on board
GTZ	German Agency for Technical Cooperation
GIEDAH	Le Groupe d'Intérêt Économique pour le Développement de l'Agriculture en Haïti
HAP	Hillside Agriculture Project
IHSI	Institut National des Statistiques et d'Informatique
IICA	Institut Inter-Américain pour la coopération en Agriculture
IPC	Indice des Prix à la Consommation
IQF	Individually Quick Frozen
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
n.d	non disponibilité des données au moment de la rédaction du rapport
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PDR	Projet de Développement Rural
PMA	Pays Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPI	Petits Périmètres Irrigués
	Organisation Mondiale du Commerce
PIB	Produit Intérieur Brut
PICV	Projet d'Intensification des Cultures Vivrières
UIT	Union Internationale des Télécommunications
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID/AADI	Agence Américaine pour le Développement International
USDA	United States Department of Agriculture